Envoyé en préfecture le 07/02/2026
Reçu en préfecture le 07/02/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260205-DCM_11_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 05 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-neuf heures trente minute, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 18

Date de convocation : 29 janvier 2026

Présents : M. Bernard PIEDVACHE, Mme Sylvie ROUSSIN, M. Hubert GUINARD, Mme Éliane BERTHELOT, M. Olivier LUCE, Mme Carole THOUAULT, M. Anthony ROUAULT, M. Vincent GUILLEUX, M. Bernard DANIEL, M. Frédéric GARCIA, Mme Mélina LEFEUVRE, Mme Carole HEMERY, Mme Hélène BRIGNOU, Mme Cécilia CLAPIER, Mme Catherine KINDROZ, M. Michel THOUAULT, Mme Pauline REQUINTEL

Excusés: M. Olivier DAVENEL, M. Pascal GRELICHE

Pouvoirs : M. Olivier DAVENEL donne pouvoir à Mme Catherine KINDROZ.

Secrétaire de séance : M. Bernard DANIEL

11-2026 Finances publiques : Budget Commune : Affectation du résultat 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le résultat de la section de fonctionnement du Compte Financier Unique CFU du budget principal de la Commune présente au 31 décembre 2024 un excédent de fonctionnement de 916 330,61 €.

Il précise que l'assemblée délibérante doit se prononcer sur l'affectation du résultat de clôture 2025 de fonctionnement.

Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un excédent de 10 613,01 €. Monsieur le Maire propose d'affecter 50 000 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, compte 1068, et de reporter 866 330,61 € au compte R002.

Il propose également de reporter l'excédent d'investissement de 10 613,01 € au compte R001.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE d'affecter 50 000 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, compte 1068 ;**
- **DECIDE les reports suivants pour chaque section :**
  - **Section de fonctionnement : report de 866 330,61 € au compte R002**
  - **Section d'investissement : report de 10 613,01 € au compte R001**

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 06/02/2026

Le Secrétaire de séance
Bernard DANIEL

Le Maire,
Bernard PIEDVACHE